

20.00 crédits	240.0 h	Q1 et Q2
---------------	---------	----------

Enseignants	Blanckaert Ludovic ;Boghaert Christoffel ;Bourez Olivier ;De Alzua Jerome ;Weiss Emmanuelle ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Tournai
Thèmes abordés	<p>Le projet d'architecture de Master 1 a pour objectif d'amener l'étudiant-e à mettre en œuvre un processus de questionnement itératif et réflexif autonome dans la conception du projet d'architecture.</p> <p>La compréhension des divers enjeux de la discipline passe par l'intégration d'une approche interdisciplinaire qui s'appuie notamment sur un travail d'équipe entre pairs. Les questions proposées au sein de l'atelier couvrent de multiples échelles allant du territoire à la « pièce » et inversement, en vue de les synthétiser dans un projet d'architecture durable et éco responsable. La complexité du projet réside dans l'intégration d'un nombre important de paramètres : être adéquat à plusieurs échelles, du point de vue de l'habitat (ergonomie, confort, fonctionnalité, rapports volumétriques, etc) et du point de vue constructif (structure, détails, techniques, etc.). Cette complexité du projet, doit permettre à l'étudiant-e de démontrer la maturité de sa réflexion architecturale.</p> <p>La temporalité de l'atelier M1 permettra de développer une question spécifique (question originale, méthode d'approche particulière, approfondissement du projet d'architecture dans sa concrétude).</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p><u>Acquis d'apprentissage spécifiques</u></p> <p>A la fin de ce cours, l'étudiant-e est en mesure de mener à bien un projet d'architecture articulant une recherche théorique sur une problématique et a l'autonomie de mettre en application ses connaissances par le projet. En particulier il-elle est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier un contexte aux différentes échelles environnementales et d'en développer les données qualitatives, depuis l'échelle territoriale à l'échelle de la « pièce » et inversement, • Planifier une démarche stratégique de projet en décomposant la complexité d'un contexte sociétal et environnemental en lien avec le choix d'un argumentaire, • Développer les milieux naturels et artificiels (paysage, urbain, édifice) en vue de concevoir une démarche de projet à différentes échelles de complexité, • Explorer de manière inventive la représentation graphique d'un projet dans l'objectif de vulgariser et de communiquer des intentions de projet. <p><u>Contribution au référentiel des acquis d'apprentissage</u></p> <p>Eu égard au référentiel d'acquis d'apprentissage (AA) du programme, ce cours contribue au développement et à l'acquisition des AA suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • AA1.2 Justifier les intentions et les choix d'un projet d'architecture aux différentes échelles d'intervention. • AA1.3 Composer avec art des espaces propices au bien-être de leurs occupants humains et non humains. • AA1.4 Composer avec art les éléments matériels d'une construction ou d'un aménagement. • AA1.5 Composer avec art un projet de manière créative. • AA1.6 Intégrer les exigences du Développement durable dans le processus de conception, à de multiples échelles. • AA2.1 Connaître et appliquer de manière inventive les conventions de la représentation en deux et en trois dimensions. • AA3.1 Comprendre et appliquer les principes physiques et physiologiques liés à l'architecture. • AA3.2 Comprendre et appliquer les procédés constructifs et techniques liés à l'architecture. • AA3.3 Comprendre et croiser des savoirs scientifiques et techniques en vue de concrétiser un projet d'architecture. • AA3.4 Comprendre et évaluer les conséquences environnementales, sociales et économiques de choix constructifs et techniques. • AA5.4 Argumenter et agir en faveur d'une architecture exemplaire au regard des exigences du Développement durable.

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>Cette activité fait l'objet d'une évaluation continue hebdomadaire, d'évaluation lors de préjurs intermédiaires et d'un jury finale.</p> <p>Conformément à l'article 78 du Règlement général des études et des examens, l'évaluation finale (jury) ne sera organisée qu'une seule fois. Il n'y aura donc pas de possibilité de représenter cette unité d'enseignement lors de la session de septembre. En effet l'unité d'enseignement fait l'objet d'une évaluation continue avec une seule cote globale. Ces évaluations continues prennent la forme d'évaluations partielles dont les séances sont organisées en dehors des périodes d'évaluation en session selon un calendrier spécifique qui est diffuse# en début d'année académique</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Les méthodes d'enseignement sont celles de l'atelier d'architecture. Pour le dire simplement, il s'agit d'apprendre en faisant des projets d'architecture. Méthodologiquement, cet atelier convoquera, entre autres, les usages, les dimensions techniques et constructives dans la fabrication du projet afin de montrer comment elles peuvent devenir inspirantes en matière de conception.</p>
<p>Contenu</p>	<p>Q7: L'exercice du professeur invité Q8: ReUse</p> <p>Le thème de ce cours d'atelier s'inscrit dans les préoccupations contemporaines du développement durable en matière de réutilisation des édifices existants. Il s'agira de relever, redessiner, rénover, réhabiliter, reconvertir, restaurer, réaffecter, etc. Selon les circonstances ces édifices seront agrandis.</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>LOCI</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en architecture/ TRN	ARCT2M	20		